Image not found or type unknown

Logement louè en partie : mes droits et mes obligations

Par **milou**, le **22/01/2008** à **10:22**

je suis en train d'acheter un logement qui est loué en partie a une agence d'auto-école, l'ancienne propriètaire avait fait un bail qui date de 14 ans; J'aimerai savoir quels sont mes droits vis a vis du locataire?? Aurai-je le droit de lui augmenter le loyer? de lui faire payer les frais d'entretien? etc....

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés